

Pages de gauche

MENSUEL D'OPINIONS SOCIALISTES INDÉPENDANT

ÉDITORIAL

Nous restons les 99%

La défaite du 9 février nous a terriblement attristé·e·s et, comme d'autres, nous essayons de comprendre et de faire face. Notre chagrin a cependant pris un goût encore un peu plus amer, en découvrant que la réaction d'une partie de nos compagnons de deuil était une colère que l'on peut à tout le moins qualifier de mal dirigée. Les expressions outragées appelant à revendiquer l'appartenance à «*the other half*», voire à une scission territoriale, ont témoigné en effet d'une posture moralisatrice politiquement bien peu utile.

Premièrement, la démarcation identitaire constitue précisément le *modus operandi* de notre adversaire politique, l'UDC, et user de la même logique, c'est décidément lui reconnaître une victoire totale. Ensuite, parce que cette différenciation n'est qu'un mécanisme de négation de la démocratie par la disqualification des opposant·e·s. Enfin, en diabolisant leur opinion, on manifeste un mépris annihilant toute possibilité de débat, et donc toute ambition de pouvoir faire changer ces opinions.

Les nuances sont toujours importantes. Il s'agit de ne pas assimiler tous les «oui» à l'initiative à des membres de l'UDC, de se rappeler que ce n'est pas les initiant·e·s qui gagnent, mais les Suisses qui ont voté, et que les raisons du vote ne sont pas forcément les slogans de la campagne. Mais surtout, la gauche doit se saisir de ce vote, lui donner un sens politique cohérent avec sa vision de la société, et non se confiner d'elle-même dans l'irréalisme élitiste où l'UDC voudrait l'enfermer.

Réd.



Photo extraite du film «L'escalate» (© Epicentre films)

Après le 9 février

Personne n'y croyait vraiment. On avait prédit un possible basculement au plus tôt lors de la votation sur l'extension de la libre circulation à la Croatie. Mais c'est arrivé le 9 février dernier. Ce vote s'inscrivait dans une stratégie politique claire: empêcher un renforcement de la protection des travailleuses·eurs. Après le 9 février, il ne s'agit pas d'opposer une moitié de votant·e·s à une autre, mais de faire l'effort de comprendre le résultat, de discuter du projet européen et de saisir les enjeux pour les prochaines votations, notamment celle qui concerne le salaire minimum. C'est ce que *Pages de gauche* vous propose de faire dans ce numéro.

Lire en pages 3 – 5

■ World Economic Forum

Mais pourquoi cet étrange «manque de confiance dans les leaders mondiaux»?

Page 6

■ Hommes en robes

Les cathos changent d'avis.

Page 8

■ Histoire

À l'occasion des 125 ans du PSS, un livre cherche à en tirer un bilan provisoire.

Page 10

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

1914-18 et le pacifisme

Avant 1914 existaient en Europe deux courants de pensée favorables au maintien de la paix, l'un chrétien et l'autre socialiste. Ils-elles furent peu nombreux, celles et ceux qui eurent le courage et la lucidité de défendre un idéal de paix. Le pape Pie X réclama le 2 août 1914 – jour de l'invasion du Luxembourg par l'armée allemande et de la mobilisation générale en France – un rapide rétablissement de la paix, comme le fit son successeur Benoît XV sept semaines plus tard, le 19 septembre. Romain Rolland, Prix Nobel de littérature en 1915, qui sa vie durant rechercha une paix juste et une meilleure communication entre les êtres humains, publia dans le *Journal de Genève* des 22-23 septembre 1914 un long texte, véritable profession de foi pacifiste, intitulé «Au-dessus de la mêlée», dans lequel il expliquait pourquoi la guerre était un malheur pour l'Europe, le socialisme et le christianisme. Quant à Lénine, interné près de Cracovie (en terres alors autrichiennes), qui put gagner

la Suisse où il séjourna jusqu'en 1917, son mot d'ordre était de transformer «la guerre impérialiste en guerre civile». Ce même Lénine, lors des deux conférences socialistes de Zimmerwald en 1915 et de Kienthal en 1916, en Suisse, ne parvint à rassembler qu'une minorité d'opposant-e-s à la guerre. Des mouvements pacifistes se développèrent chez tous les belligérants, comme par exemple les Spartakistes en Allemagne avec Karl Liebknecht, Rosa Luxemburg, Clara Zetkin et Franz Mehring, ou le Comité de défense syndicaliste en France. Ce fut après la guerre seulement que le pacifisme put véritablement éclater, alors que la haine de la guerre hantait tous les esprits et ne cessait de croître.

Jean Jaurès, le tribun socialiste de Carmaux, profondément attaché à la paix, fut la cheville ouvrière des luttes contre la guerre tout au long

des mois et des années précédant août 1914. Ce fut lors du Congrès de Bâle, les 24 et 25 septembre 1912, juste après le déclenchement de la première guerre balkanique, qu'il prononça son discours le plus mémorable. Dans son esprit, empêcher la guerre qui menaçait devint une idée-force.

Lors du Congrès du parti socialiste français à Paris, du 14 au 16 juillet 1914, deux semaines avant le début de la guerre de 1914-1918, il fut discuté du bien-fondé d'un appel à la grève générale en cas de conflit armé. Une vigoureuse action ouvrière devait avoir lieu avant que la guerre éclate. Elle devait être organisée simultanément dans tous les pays concernés. Ces trois conditions, impossibles à réunir, rendaient toute action irréalisable et confirmaient en réalité la faillite de la II^e Internationale.

À suivre.

Raymond Durous

IMPRESSUM

Abonnement annuel: Fr. 49.-
Abonnement de soutien: Fr. 130.-
Abonnement réduit (AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs): Fr. 39.-

CCP 17-795703-3
www.pagesdegauche.ch
Case postale 7126, 1002 Lausanne
info@pagesdegauche.ch

Rédaction:
Thierry Bornand (TB), Antoine Chollet (AC), Romain Felli (RF), Mathieu Gasparini (MG), Émilie Martini (EM), Stéphanie Pache (SP), Myriam Scherly (MS), Sébastien Schnyder (SS), Gabriel Sidler (GS), Arnaud Thiéry (AT)

Comité:
Cora Antonioli, Matthieu Béguelin, Valérie Boillat, Raymond Durous, Dan Gallin, Anne Holenweg, André Mach, Line Rouyet, Rebecca Ruiz, Alberto Velasco, Pierre Zwahlen

Maquette:
Marc Dubois, Lausanne

Secrétariat de rédaction et mise en page:
Gabriel Sidler

Webmasters:
Sébastien Schnyder et Mathieu Gasparini

Illustrations:
Christian Vulllioud (Cévu)

Relecture:
Cora Antonioli et Marion Beetschen

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix



9 février: pan dans les dents, l'économie sonnée.

9 FÉVRIER

Ce que veut l'UDC

Le vote du 9 février a créé un séisme, en Suisse et dans toute l'Europe. Il aura en effet des conséquences importantes et durables sur tout le continent. Dans le contexte suisse, il importe au minimum de tenter de le comprendre au mieux, dès maintenant, en attendant de pouvoir en faire une analyse plus précise. Les articles rassemblés ici cherchent donc d'une part à décrypter le vote lui-même (p. 4), à ressaisir la stratégie politique à long terme de l'UDC (p. 3), puis à rappeler les problèmes posés par la construction européenne telle qu'elle se fait actuellement (p. 5). Cette discussion se poursuivra lors d'un débat organisé à Genève le 3 avril (voir p. 12).

On a prétendu que l'UDC ne souhaitait pas réellement la victoire de son initiative. La réalité est tout autre. L'initiative «contre l'immigration de masse» faisait au contraire partie d'une stratégie à long terme visant à empêcher tout développement de l'État social en Suisse et à garantir un îlot ultra-libéral au milieu du continent.

L'objectif principal consistait ainsi à affaiblir autant que possible, sinon à supprimer purement et simplement, les mesures d'accompagnement que la gauche avait péniblement réussi à arracher au patronat et à la droite ces dernières années. C'était ainsi l'embryon d'une vraie inspection du travail et une meilleure protection des travailleuses-eurs qui étaient visés.

LES DEUX PATRONATS

L'UDC a réussi son coup, avec l'appui d'une frange du patronat davantage préoccupée par le maintien d'une «liberté» d'action à peu près totale que par l'accès aux marchés européens, qui constitue un autre volet des accords bilatéraux. Celle-ci est constituée par le petit patronat, tout particulièrement dans le secteur des services, et elle s'op-

pose à l'industrie d'exportation et aux secteurs recourant massivement à la main d'œuvre étrangère (on songe à l'horlogerie, aux pharmas, à l'industrie des machines). Le marché national est accessoire pour ces derniers, qui n'ont donc pas à redouter une concurrence d'entreprises étrangères qui viendraient s'installer sur le sol suisse. Tout au contraire, les accords bilatéraux leur ont simplement permis d'agrandir immensément leur «marché intérieur» tout en les autorisant à embaucher sans retenue une main d'œuvre étrangère potentiellement moins chère.

Le patronat suisse a une longue habitude de luttes intestines, et l'une des explications à l'extraordinaire montée en puissance de l'UDC tient précisément à cela. À partir de la fin des années 1980, l'UDC blochérienne a commencé à défendre un secteur minoritaire et jusque là dominé dans les instances patronales.

Cette frange du patronat défendue par Blocher et l'UDC a en horreur toute immixtion publique dans les affaires économiques. Or, du fait d'un marché du travail extrêmement peu légiféré, le rapprochement de la Suisse vers l'Union européenne a eu comme conséquence l'amélioration – certes très insuffisante – du contrôle de ce marché. Pour des raisons économiques, mais aussi pour des raisons idéologiques, le patronat représenté par Blocher et consorts lutte d'arrache-pied contre cette évolution. Sachant fort bien qu'il leur est impossible de gagner au Parlement, et moins encore au Conseil fédéral, c'est vers la démocratie directe que ces activistes de l'ultra-libéralisme se sont tournés dès le début des années 1990, et pour le moment avec plusieurs succès importants à leur actif.

QUELLES ALLIANCES?

Dans ce contexte, quelle doit être l'attitude de la gauche? Doit-on, au nom de l'anti-blochérisme, rejoindre avec armes et

bagages le grand patronat et le lobby des industries d'exportation, au seul prétexte que le «fascisme» serait près de l'emporter et tout en passant par pertes et profits les innombrables travailleuses-eurs qui endurent certaines des conséquences néfastes de la libre circulation? Non, évidemment. Mais cela ne doit pas nous conduire à envisager une alliance avec des forces protectionnistes qui n'hésitent pas à jouer sur une corde xénophobe toujours prête à résonner en Suisse, au prétexte qu'il faut prioritairement lutter contre l'Europe libérale de Barroso et Draghi, fût-ce avec l'appui de cette partie du patronat suisse qui n'aspire qu'à imposer l'ultra-libéralisme dans un seul pays.

La solution, nous la défendons ici, dans *Pages de gauche*, depuis des années. Elle consistait à s'appuyer sur la volonté du PLR et du PDC de poursuivre la voie bilatérale pour obtenir d'eux des concessions en terme de protection des travailleuses-eurs et de régulation du marché du travail. Si cette stratégie fonctionnait avec peine jusqu'au 9 février, il faut reconnaître qu'elle devient extrêmement difficile à poursuivre aujourd'hui.

Il faut aussi arrêter d'idéaliser l'Union européenne, et rappeler qu'elle est depuis le début une entreprise de confiscation des décisions politiques, de dépolitisation des enjeux économiques et financiers et de mise au pas des éventuels États qui contreviennent à des règles décidées hors de tout contrôle démocratique. Les réactions courroucées des bureaucrates européen-ne-s suite au vote suisse du 9 février s'expliquent tout autant par leur attachement au principe de la libre circulation des personnes, des capitaux et des marchandises que par une aversion viscérale envers la démocratie, particulièrement lorsque celle-ci remet en cause des politiques censées ne pas devoir dépendre de l'opinion des citoyen-ne-s.

Antoine Chollet

9 FÉVRIER

Des chiffres pour raison garder

On a beaucoup parlé d'une Suisse divisée en deux, de deux moitiés irréconciliables du côté respectivement du bien ou du mal. Nous serions «*the other half*», cette Suisse ouverte, urbaine, branchée sur l'Europe et anglophone, tandis que le reste de la population serait irrémédiablement composée de bouseuses-eux, campagnarde, germanophone et raciste. Il est bien clair que, votations après votations, environ 35% des électrices-eurs accorde ses suffrages à un parti et à des initiatives xénophobes. Mais cela ne suffit pas à faire le constat d'une Suisse coupée en deux.

Premièrement, rappelons que le oui ne l'a emporté «que» de 17'000 voix environ, et que si l'inverse s'était passé les commentateurs auraient été radicalement différents. Même si le taux de participation était relativement élevé (56%, soit 10 points de plus environ que pour les dernières votations), le oui a remporté 1'463'000 sur 5'200 000 électrices-eurs inscrit·e·s (soit 28%). Rappelons également que les 5 millions d'électrices-eurs ne représentent que 65% de la population résidente en Suisse, les mineur·e·s et les étrangère·s notamment étant exclu·e·s du droit de vote. Autrement dit, quand vous marchez dans la rue ce n'est que deux personnes sur dix qui ont activement voté oui à l'initiative, deux autres ont voté non, et les six suivantes n'ont pas pu ou voulu voter. Cette statistique est vraie pour presque

toutes les votations en Suisse, et ne constitue pas un argument contre la démocratie. Mais cela devrait relativiser les commentaires qui confondent une majorité politique et une majorité sociologique.

Deuxièmement, le cas du Tessin est véritablement exceptionnel et explique à lui seul le basculement de majorité. Si nous prenons les deux autres votations tenues le 9 février (vote sur les infrastructures ferroviaires et sur le déremboursement de l'avortement), nous observons une corrélation extrêmement forte et linéaire au niveau des districts entre ces deux votes et celui sur l'initiative contre l'immigration. Les seuls exceptions tout à fait notables sont les 9 districts tessinois qui ont massivement plus voté en faveur de l'initiative sur l'immigration que leurs votes sur les deux autres objets ne le laissait présager (près de 20 points de pourcent en plus en moyenne, jusqu'à 25 points en plus pour le district de Mendrisio). D'ailleurs, si les districts tessinois avaient voté «normalement» sur cet objet, ce sont près de 18'000 voix qui seraient allées au non plutôt qu'au oui, soit le double de ce qui aurait été nécessaire au niveau suisse pour que le non l'emporte...

Troisièmement, il faut relativiser l'idée d'un oui urbain et d'un non campagnard. Cette division entre villes et campagnes ne correspond tout simplement plus à la géographie de la Suisse depuis au moins trente ans. Certes le oui l'a emporté dans les campagnes et le non dans les très grands centres urbains (Lausanne, Genève, Bâle, Berne, Zurich...). Mais le non l'a surtout emporté dans l'ensemble relativement dense de petites villes et villes moyennes, souvent désindustrialisées, qui caractérise le plateau entre Bienne et St-Gall. On peut difficilement qualifier cet espace de «campagnard», et il est au contraire typique d'une périphérie dans laquelle la gauche pourrait faire de bons scores mais dans laquelle elle est de moins en moins implantée. Plus encore, si l'on regarde les résultats des agglomérations,

il n'y a véritablement que les hypercentres urbains et les communes suburbaines riches qui ont fortement voté non. La masse des communes périurbaines plutôt pauvres ou intermédiaires a eu tendance à voter non plus que la moyenne.

Si on prend les cent plus grandes communes vaudoises, et qu'on regarde leurs différences de taux d'acceptation face à la moyenne vaudoise (38%), on peut voir cette tendance. Les communes qui ont voté nettement moins oui sont toutes situées dans la métropole lémanique, sur la riviéra vaudoise ou parmi les communes riches de l'agglomération lausannoise, tandis que les communes qui ont voté nettement plus oui sont situées dans la Broye, le Gros-de-Vaud, le Nord vaudois et l'Est vaudois. Il s'agit pour ces dernières souvent de villes moyennes à l'échelle de la Suisse, et surtout on y retrouve les communes moins riches de l'agglomération lausannoise (voir tableau).

Il est difficile de tirer des conclusions avant les résultats des enquêtes par sondage sur les motivations du vote. Mais il ne semblerait pas étonnant qu'en dehors des très grands centres urbains, une partie importante de l'électorat de la gauche n'ait pas suivi les directions politiques et syndicales qui appelaient à voter non. Le cas du Tessin est évident à cet égard, mais probablement qu'on retrouvera une trace d'un vote de protestation sociale dans beaucoup d'autres endroits en Suisse. Ce vote a été tout autant dirigé contre les injustices économiques, la mise en concurrence des salarié·e·s, la pression sur les salaires et certainement contre une forme de libéralisme associé à l'Union européenne, qu'il n'a été dirigé directement contre les migrant·e·s. On peut le regretter, mais c'est à partir de cette situation qu'il faut orienter les combats à venir pour éviter que cette protestation sociale ne se transforme véritablement en racisme.

Romain Felli

Taux d'acceptation de l'initiative UDC dans le canton de Vaud, par commune

Taux de oui, en %
Moyenne Vaud38

En-dessous de la moyenne

| | |
|-----------------------|----|
| Bourg-en-Lavaux | 30 |
| Pully | 32 |
| Lutry | 32 |
| Founex | 32 |
| Lausanne | 33 |
| Épalinges | 33 |
| Aubonne | 33 |
| St-Légier | 34 |
| Blonay | 34 |
| Genolier | 34 |
| Crans | 34 |

En-dessus de la moyenne

| | |
|-----------------------------|----|
| Payerne | 55 |
| Roche | 54 |
| Valbroye | 52 |
| Moudon | 51 |
| Villeneuve | 49 |
| Bière | 49 |
| Vallorbe | 48 |
| Avenches | 48 |
| Bex | 46 |
| Orbe | 46 |
| Romanel | 46 |
| Écublens | 46 |
| Sainte-Croix | 45 |
| Aigle | 45 |
| Yvonand | 45 |
| Bussigny | 43 |
| Chavannes-près-Renens | 43 |
| Renens | 43 |
| Yverdon | 42 |

Source: OFS

9 FÉVRIER

Où est passée l'Europe sociale?

Le vote du 9 février «contre l'immigration de masse» a été en partie gagné par le sentiment de rejet que l'«Europe» provoque traditionnellement en Suisse. Pour la frange la plus conservatrice de la société suisse, l'Europe constitue une puissance étrangère s'en prenant à la souveraineté suisse.

Cela étant, l'Union européenne (UE) est, depuis son origine, un pouvoir composé de technocrates provenant des différentes administrations européennes, chargé de réguler un marché unique. Tout a commencé par la liquidation de l'industrie lourde (charbon et acier), avant de se poursuivre par la mise en place d'une vaste union douanière, combinant tarif douanier unifié, libre-échange et monnaie unique. Piliers du marché unique, les quatre libertés (libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes) constituent un fondement de la construction européenne, ce qui explique les réactions fermes de la commission européenne au vote suisse.

DUMPING SALARIAL

Les travailleuses-eurs sont ainsi considéré-e-s comme un facteur de production qui doit pouvoir se déplacer librement. Si le marché commun était encadré par une législation harmonisée, les problèmes pourraient être contenus. Mais ce n'est pas le cas dans l'UE, au contraire. La directive sur les travailleurs détachés, qui permet en substance à une entreprise d'envoyer des salarié-e-s n'importe où en Europe tout en respectant sa seule législation nationale, a ouvert la porte à un système dans lequel il suffit de créer une succursale dans un pays à bas salaire, pour n'avoir à payer que ce salaire, dans n'importe lequel des États membres. Dans ce contexte, la Cour de justice européenne a rendu quatre arrêts célèbres (Viking, Laval, Ruffert et Luxembourg) dans lesquels elle a dit que le droit de grève

pouvait être restreint s'il limitait la libre circulation, que les syndicats n'avaient pas à exiger des conditions de travail supérieures au minimum légal (en d'autres termes, n'avaient pas à lutter pour le respect des conventions collectives de travail) et que la législation luxembourgeoise, avec ses mesures d'accompagnement, mettait en péril les libertés fondamentales.

Dans un mouvement concerté, la Commission européenne et la Cour de Justice ont sciemment décidé que la liberté économique passait devant les droits syndicaux et que les mesures d'accompagnement s'effaçaient devant la libre circulation. Dans ce contexte, l'adhésion à l'UE comme projet de paix et d'élévation du niveau de vie s'est naturellement effrité, en Suisse également, ce d'autant plus que depuis plusieurs années, on sait que l'UE impose également des plans d'austérité drastiques en Grèce, au Portugal, en Espagne ou en Irlande.

PARADOXE SUISSE

C'est là tout le paradoxe du 9 février: la Suisse s'est offert une décennie de croissance et a mieux résisté à la crise que le reste de l'Europe, grâce à l'UE, notamment en important de la main d'œuvre bon marché. Toutefois, les travailleuses-eurs n'attendent pas de l'UE une amélioration de leurs conditions de travail. Parallèlement, en Suisse, la gauche était parvenue à imposer, avec les mesures d'accompagnement, quelques améliorations à un droit du travail extrêmement libéral, grâce à la position de la Suisse hors de l'Union européenne. Et après le 9 février? La gauche suisse a perdu un argument de négociation face au patronat, et le ressentiment à l'égard de l'Europe libérale s'accroît sur le continent.

La réintroduction des contingents n'apportera aucune amélioration des condi-

tions de travail et la fermeture des frontières ne signifiera pas un retour à une Suisse plus sociale. C'est l'Union européenne qui doit devenir plus sociale, ce qui présuppose une harmonisation européenne du droit du travail, de la protection sociale et le respect des droits syndicaux. Le phénomène de *dumping* se nourrit en effet des inégalités persistantes en Europe. C'est aussi le rôle de la gauche suisse, qui n'a jamais voulu limiter son action au cadre national, de porter cette explication du vote du 9 février en Europe.

Arnaud Thiéry

Remettre en cause la démocratie directe?

À chaque votation contestée, les perdant-e-s y vont de leur couplet contre la démocratie directe. Les arguments anti-démocratiques ont en commun qu'ils reposent sur le fondement que le peuple ne serait pas le plus compétent pour décider.

Effectivement, le vote du 9 février était très serré. Toutefois les 50,3% qui ont accepté cette initiative ne sont pas toutes et tous des idiot-e-s, ni des paysan-ne-s obtu-e-s. En attestent les différents résultats: parmi les 70% de «gens éclairés» qui ont refusé l'initiative «financer l'avortement est une affaire privée», certains ont dans le même élan accepté l'initiative «contre l'immigration de masse». En outre, ce n'est pas la «Suisse» ou le «peuple suisse» mais la majorité des votant-e-s d'un jour qui a accepté l'initiative. Il s'agit donc d'un vote majoritaire et pas à l'unanimité. Ce résultat serré offre des possibilités lors d'une prochaine votation. Car, et c'est une des joies de la démocratie suisse, il y aura de nouvelles votations qui porteront plus ou moins sur le même objet. Certains partis pourraient aussi lancer de nouvelles initiatives pour revenir sur cette acceptation.

Il était normal de voter sur un tel sujet, malgré le fait que l'objet porte sur l'Europe. Le paradoxe est qu'il faut se réjouir d'avoir été consulté. Certains commentaires de député-e-s européen-ne-s sur leur crainte de la démocratie directe étaient éloquentes. Après l'épisode de 2005 sur le traité établissant une constitution pour l'Europe et son refus par référendum en France et aux Pays-Bas, les leçons démocratiques ne sont pas forcément là où on croit.

Il s'agit alors de continuer, comme le fait *Pages de gauche*, de mener un combat politique et d'arrêter de se cacher derrière les «besoins de l'économie». MG

WEF

La mascarade de Davos

Les idées nébuleuses relatives à la transformation du système économique ou au «changement» circulent beaucoup ces derniers temps. Lors du dernier rassemblement annuel organisé par le Forum économique mondial (WEF) fin janvier, le thème principal était «le remaniement du monde: conséquences pour la société, la politique et l'économie». Mais à part les traditionnels engagements pour un monde meilleur, plus stable et plus pacifique, il n'y avait aucune indication que les membres du WEF avaient l'intention de transformer quoi que ce soit. On a encore entendu les habituelles platitudes serinées lorsque le club des riches du monde reçoit les politicien-ne-s, faiseuse-eur-s d'opinion, syndicalistes et une série de célébrités opportunistes.

UN «MANQUE DE CONFIANCE»?

Toutefois, il y avait cette année une note d'urgence en plus dans les préoccupations concernant les inégalités et le chômage des jeunes au niveau mondial. Klaus Schwab, le fondateur du WEF, ajoutait également qu'une de ses préoccupations était le «manque de

confiance dans les *leaders* mondiaux».

Ces leaders sont bien sûr les politicien-ne-s qui ont mis en œuvre, souvent sur les recommandations des membres du WEF, les politiques d'austérité qui touchent durement les travailleuses-eurs du monde entier. Il semble donc parfaitement compréhensible qu'un nombre toujours plus important de travailleuses-eurs perdent un peu de confiance qu'ils et elles avaient encore pour celles et ceux qui gouvernent.

TOUJOURS LES MÊMES RECETTES

Transformer est donc une nécessité, mais les grandes entreprises présentes à Davos proposent toujours la même recette. D'après un sondage révélé à Davos interrogeant les grand-e-s patron-ne-s, leurs principaux soucis sont la surrégulation de l'économie (comprendre: les lois qui protègent les travailleuses-eurs) et le niveau des dépenses sociales. L'appel demande donc plus de coupes dans les retraites et les aides sociales, et plus de flexibilité dans le droit du travail. Autrement dit, un retour aux relations de travail de

type «maîtres et esclaves» du XIX^e et du début du XX^e siècle.

En revanche, il n'y a pas d'austérité pour cette élite globale qui continue à vivre selon le style des ploutocrates d'autrefois. Ainsi, au luxueux hôtel Belvédère de Davos, il s'est tenu 320 fêtes sur cinq jours et d'après la BBC, 1594 bouteilles de champagne et 3088 bouteilles de vin ont été commandées.

LES SYNDICATS COMPROMIS

Les grands de Davos s'accordent sur un risque d'instabilité, d'où quelques déclarations sur le chômage et les inégalités sociales. Pour le mouvement syndical, c'était presque une répétition du WEF de 2008, lorsque les banques ont été sauvées aux prémices de la crise économique mondiale. À cette époque, certain-e-s représentant-e-s syndicales-aux pointaient du doigt l'escroquerie géante consistant à aider les plus riches tout en faisant payer le sauvetage aux plus pauvres. Toutefois, les responsables de ce fiasco étaient bien celles et ceux qui étaient présent-e-s et invité-e-s à Davos. Six ans plus tard, peu de choses ont changé. Les représentant-e-s des banques qui ont spéculé et fraudé sont toujours présent-e-s et invité-e-s à Davos.

Le discours du mouvement syndical est lui aussi étrangement similaire, insistant sur le chômage et la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre lui. Malheureusement, la seule solution pour combattre le chômage semble être une supplique à celles et ceux que le mouvement syndical tient généralement pour les responsables de la crise. Comme John Maynard Keynes l'aurait dit à propos du capitalisme, cela ressemble à «cette croyance étonnante que les plus mauvais des hommes feront les pires choses pour le plus grand bien de tous».

Terry Bell
(trad. MG)



Philip Jennings, de UNI Global Union, a de bien mauvaises fréquentations (Photo: DR)

VALAIS

Giroud-Tornay, ou le pouvoir PDC

Les différentes affaires qui secouent le canton du Valais touchent au fonctionnement politique de notre canton. Ce n'est pas un hasard si le PDC occupe depuis des décennies les départements qui concernent les institutions et les finances.

Le département des institutions gère notamment les relations avec les communes. Ce service est une véritable machine juridique au service du PDC. Qu'un dysfonctionnement soit révélé ou dénoncé dans une commune du parti encore majoritaire et les juristes du canton entrent en scène pour noyer toute contestation sans possibilité de recours. Cela est connu depuis longtemps et les quelques rares citoyen-ne-s qui vont devant l'instance cantonale en connaissent par avance les résultats.

FRAUDE FISCALE MASSIVE

Ce qui se passe au niveau du service des contributions est beaucoup plus grave. Avec l'affaire Giroud, beaucoup de professionnels-le-s de la comptabilité se demandent pourquoi le fisc valaisan n'a pas remarqué la fraude. Comment une fraude qui s'élève à plus ou moins 10 millions de francs d'impôt a-t-elle pu échapper au fisc valaisan? Combien de recettes un bénéfice caché de cet ordre représente-t-il? 70, 90 ou 100 millions de francs...?

Le service des contributions travaille, entre autres, sur la base de marges. Chaque branche économique se fait contrôler par le fisc, quand elle ne respecte pas certains ratios notamment au niveau des recettes, des frais d'achat, des salaires ou encore des frais d'administration. Si l'on cache certaines recettes, cela a un effet immédiat sur les marges et le fisc cantonal délègue un-e ou plusieurs contrôleuses-eurs en charge d'établir un rapport.

De plus, d'un point de vue comptable, il est inconcevable que ni la fiduciaire Tornay, chargée de la révision, pendant dix ans, jusqu'à l'intervention de l'administration fédérale, ni le fisc valaisan n'aient rien remarqué.

Il est désormais clair pour la population que l'équité fiscale n'est pas garantie en Valais. Tenir le service des contributions permet au PDC de distribuer ses prébendes. Après l'affaire Savro à la fin des années septante, l'affaire Dor-saz dans les années nonante et maintenant l'affaire Giroud, la constante est la même: le parti majoritaire poursuit de manière imperturbable sa politique clanique.

DOSSIERS «MAL CLASSÉS»

L'affaire de la commune de Leytron vient à point nommé pour confirmer ce «fonctionnement». Faire une conférence de presse pour dire à la population que le dossier de J.-M. Cleusix a été «perdu», victime d'un «mauvais classement», démontre à quel point on se moque de la population. Alors que la commune suivait le dossier, talonnant le service des contributions, celui-ci a «laissé passer» le délai de prescription et ensuite déclaré le dossier «perdu ou mal classé». Combien de contribuables ont-ils vu leur dossier «mal classé»? Et cela arrive, comme par hasard, à un chef de service de l'État. Le Conseil d'État a déploré l'attitude de la commune de Leytron qui est intervenue dans la presse.

THÉRAPIE PAR LES URNES

Contrairement à ce qu'affirmait Yannick Buttet au sujet des «affaires» dans *le Nouvelliste* il y a quelques semaines, le Valais n'est pas devenu fou mais il est simplement malade du clientélisme forcené pratiqué depuis plus de cent ans par le PDC. Seule une défaite

électorale du parti majoritaire (au Conseil d'État) permettrait d'entrevoir une guérison.

Certains candidats ont déjà annoncé leur intention de se présenter en 2017. Élire Darbellay et/ou Buttet au Conseil d'État, c'est pérenniser ce système sans possibilité de réforme. Le grand enjeu de cette élection pour la population sera de faire sauter ce noyau dur qui gangrène le canton du Valais.

Daniel Schmid
Le Peuple.vs



C'est le contribuable!

ÉGALITÉ

Merci les cathos fachos!

On n'a pas assez remercié les intégristes français pour leur contribution au débat public depuis quelques temps. Elles et ils ont en effet joué un rôle déterminant pour la France dans le développement d'une véritable prise en compte des problèmes de sexisme et de racisme, sans oublier bien sûr d'homo- et transphobie. Ce que les militant·e·s contre toutes ces discriminations n'ont pas réussi à obtenir après de nombreuses années de luttes, les cathos l'ont fait: l'existence de ces phénomènes et leur ampleur sont enfin reconnus et discutés.

Quand l'État français créait des normes légales racistes et sexistes au nom de la laïcité, ni les élites politiques, ni les élites médiatiques n'ont entendu ces discours critiques. Il est resté inaudible que la laïcité française relevait plus d'un idéal que d'une réalité et que les projets pour sa préservation ressemblaient ainsi davantage à des mesures protectrices du catholicisme. La France, incarnation mondiale de l'égalité et de la fraternité, serait-elle animée par d'autres motifs dans sa persistance autistique à brandir la laïcité comme justification de toutes ses mesures de privation des libertés religieuses? La France, vieille nation catho conservatrice? Que nenni!

L'agitation médiatique autour de l'affaire DSK a quand même donné l'occasion de rappeler que l'égalité des sexes n'était pas acquise, notamment dans les milieux journalistiques français – si quelqu'un·e en doutait. Mais les féministes françaises ont été données en pâture aux lectrices·eurs des quotidiens parisiens, qui ont pu se délecter de leurs joutes argumentatives opposant les dénonciatrices d'une «culture du viol» aux défenseuses d'une «séduction à la française», qui exclurait magiquement tout rapport de pouvoir.

SURPRISE

Totalement aveugle face à la réalité des rapports sociaux de sexe et du système hétérosexiste, et notamment des violences qu'ils produisent, le gouvernement actuel n'anticipait assurément pas des réactions aussi bruyantes à l'ouverture du mariage aux personnes homosexuelles, et encore moins à ce que les intégristes appellent maintenant «la théorie du genre». Depuis la bulle de bien-pensance d'où il agit, tout le monde est pour l'égalité des sexes et des personnes en général, et d'ailleurs, on n'en serait pas loin... C'est une posture pratique, parce qu'une fois qu'on s'est convaincu qu'on était «les bons» dans le débat, on peut poursuivre sa croisade

morale sans arrière-pensée (par exemple «mes mesures en matières d'immigration ou de police ne sont pas racistes»). La tétanie suite aux attaques racistes contre Taubira atteste encore, si besoin, de ce déni de réalité.

Mais heureusement, l'arrière-garde, jamais en retard d'un combat réactionnaire, a décidé de se mobiliser au grand dam de toutes les élites! Les manifestations contre le mariage pour tous et ses suites et toute la production de discours et d'images diffusée par des médias fascinés par ces actions qui leur paraissent incohérentes et absurdes, ont rappelé que les racistes, les sexistes, les homophobes, les transphobes, les putophobes, etc., existaient bien en France. Ces bons vieux discours extrêmement réactionnaires sont les bienvenus. Ils sont la version franche de nombre d'autres apparemment plus nuancés. Leur clarté politique permet aux luttes pour l'égalité de retrouver l'évidence de leur légitimité et oblige les pouvoirs publics à ne plus pouvoir les nier. Et même si, pour l'instant, le gouvernement français rétropédale sur ses propositions pourtant modestes, le phénomène contribue à mesurer l'ampleur des discriminations et favorisera peut-être des mesures plus adéquates.

Stéphanie Pache



ÉLECTION À LA COUR DES COMPTES

Les bons comptes font les bons amis

Le 9 juin 2013, la population vaudoise acceptait à 94,88% les modifications constitutionnelles devant permettre à la Cour des comptes (CdC) de désormais jouer pleinement son rôle au sein des institutions vaudoises. Six mois plus tard, patatras: un petit arrangement entre PLR et UDC, qui avaient pourtant tous deux soutenus la réforme de la CdC, vient mettre à mal les institutions vaudoises. Bref retour sur ce petit arrangement entre amis.

Pour bien comprendre ce qui s'est passé institutionnellement lors de l'élection du PLR Frédéric Grognuz comme 3^e et dernier magistrat de la CdC en décembre 2013, il faut se replonger dans la brochure du Conseil d'état expliquant aux Vaudois·es les principaux éléments du scrutin de juin 2013 sur la réforme de la CdC, qui nécessitait une modification de la Constitution. Or celle-ci annonçait sans équivoque, dans le chapeau des quatre pages de présentation, «mieux assurer l'indépendance de la Cour dont la composition ne doit plus forcément refléter celle du Grand Conseil, mais privilégier les connaissances professionnelles en matière de finances publiques».

Il y avait une volonté unanime des partis, tous bords confondus, de dépolitiser la CdC afin qu'elle puisse remplir pleinement son mandat constitutionnel, jouer son rôle de mouche du coche. Cette volonté permettait de garder l'objectif voulu par les Constituant·e·s qui avaient souhaité, par sa mise sur pied, un organe ayant

pour mission de contrôler, en toute indépendance, la gestion des finances des institutions publiques désignées par la loi ainsi que tout argent public, sous l'angle de la légalité, de la régularité comptable et de l'efficacité.

Cette dépolitisation était possible: le parlement pouvait suivre le préavis des experts neutres unanimes et élire un spécialiste de l'audit des finances publiques, aguerri depuis de nombreuses années au Contrôle fédéral des finances, garantissant ainsi un équilibre politique. En ne le choisissant pas, au profit d'un candidat hyper marqué politiquement

(municipal et député PLR depuis plusieurs législatures), la majorité de droite a bafoué les discours tenus à la population lors du scrutin de juin 2013. Pire, l'UDC, toujours prompt à se faire chantre de la volonté populaire, a non seulement voté pour ce candidat politisé, mais l'a en outre fait contre le gain de la présidence de la Commission des finances. Il faut dire que sans les voix UDC, cette élection n'était pas possible. Mais l'UDC n'en est pas à une violation près, que ce soit des institutions ou de la volonté populaire.

Stéphane Montanero
Vice-président du PSV
Député au Grand Conseil

Quelle «dépolitisation» pour la Cour des comptes?

Au-delà de la légitime colère qu'elle a suscitée à gauche, la mésaventure de l'élection à la Cour des comptes vaudoise est instructive à plusieurs égards. Elle rappelle, à son niveau le plus élémentaire, la mauvaise foi congénitale de la droite, y compris dans cette variante vaudoise que l'on a parfois prétendue débonnaire. Cela ne devrait à vrai dire étonner personne, mais nous savons bien que l'espoir que, parfois, les choses et les personnes puissent tout de même changer est indispensable à l'activité politique. Cet événement rappelle ensuite que les promesses n'engagent que celles et ceux qui y croient, et qu'on ne vote que sur des textes de loi, non sur les intentions exprimées par les un·e·s et les autres au cours de la campagne. Dans le cas qui nous occupe, le texte concerné permettait bel et bien la chafouinerie de l'UDC et du PLR, et ce ne sont pas les belles paroles de leurs représentant·e·s les plus affables qui y changeaient quoi que ce soit, lors de la campagne comme aujourd'hui.

Enfin, l'élection de Grognuz à la Cour des comptes rouvre la question de la dépolitisation de l'institution. Est-elle possible, est-elle même souhaitable? À la première question, les événements ont plutôt montré que la réponse est négative, au moins dans les circonstances actuelles. À propos de la seconde, il ne nous paraît pas illégitime de considérer que le contrôle des comptes publics – tout comme certaines fonctions judiciaires ou organes d'inspection ou de surveillance – est bien une activité politique de plein droit. Ce n'est pas la dépolitisation qui permet de contrôler des instances politiques, mais la mise en place de contre-pouvoirs, comme nous l'a appris Montesquieu. Étrange coïncidence, c'est précisément sur cet argument qu'une très large majorité de notre rédaction a, sans d'ailleurs s'être concertée au préalable, refusé le texte soutenu par tous les partis, et s'est par conséquent rallié aux quelque 5% de votant·e·s qui se sont montrés sceptiques envers la proposition mise au vote le 9 juin 2013. AC

LE POING



Plusieurs syndicats étaient invités au dernier forum de Davos. Parmi les représentant·e·s, on retrouvait **Philip Jennings** le secrétaire général d'*UNI global union*. Pas sûr que la vingtaine de millions de travailleuses·eurs de cette fédération apprécie cette révérence aux patron·e·s. Philip Jennings n'a pas

compris que les travailleuses·eurs ne veulent pas une place à la table, mais la table elle-même.

LA ROSE



Notre rose du mois récompense **Christian Levrat** qui, plutôt que de se lamenter, a choisi de faire des propositions iconoclastes pour "mettre en œuvre" l'initiative de l'UDC. Il a ainsi prouvé que l'humour, l'ironie et une pointe de provocation sont des méthodes socialistes par excellence.

LIVRES

Un premier pas vers l'histoire du PSS

«Le but final de la démocratie socialiste est l'instauration d'un ordre social qui, supprimant toute espèce d'exploitation, libère le peuple de sa misère et de ses peines, lui assure l'indépendance et le bien-être, créant ainsi les bases sur lesquelles la personnalité humaine pourra se développer librement et harmonieusement et permettant au peuple tout entier l'ascension vers de plus hauts sommets de civilisation.» C'est par cette belle citation, tirée du programme du parti socialiste suisse (PSS) de 1904, que s'ouvre *Une pensée unie – mais pas unique*, l'ouvrage collectif paru fin 2013 et qui a pour ambition de tracer l'histoire du socialisme à la sauce helvétique. Alors que la social-démocratie a atteint un âge respectable, qu'elle a même un pied dans la tombe dans certains pays, il est effectivement pertinent de se demander ce qui lui reste de ses idéaux de jeunesse.

UN OUVRAGE IMPORTANT...

Disons-le clairement: cet ouvrage est à ce jour la somme la plus complète sur l'histoire du PSS et l'une des contributions les plus riches sur l'his-

toire du mouvement ouvrier en Suisse. Bien illustré, doté de nombreuses annexes, c'est une mine de renseignements qui n'est dissuasive que par son prix (65 francs!), ce qui n'a pas empêché son éditeur de l'imprimer en Allemagne, valant à la direction du PSS une lettre incendiaire bien méritée de syndicom. Décidément, après l'origine chinoise des drapeaux de la JSS, la social-démocratie suisse a une drôle de conception de la solidarité internationale...

Ceci dit, si on compare cet ouvrage aux ouvrages commémoratifs similaires, il échappe la plupart du temps à leurs deux principaux écueils. Tout d'abord, il évite souvent une lecture trop partisane, souvent, mais pas toujours: ainsi les anarchistes qui refusent de soutenir la loi sur les fabriques sont forcément «sectaire[s]». Ensuite, contrairement à l'ouvrage publié pour le centenaire (*Solidarité, débats, mouvement: cent ans de Parti socialiste suisse, 1888-1988*), il veille à donner un fil rouge à un ouvrage écrit par une soixantaine de contributrices et contributeurs.

... QUI RATE PARFOIS SA CIBLE

Ceci dit, on peut regretter le survol de certains sujets importants. Les femmes, notamment, doivent se contenter de rares encadrés; il faut ainsi attendre la page 404 pour trouver un survol de l'histoire des Femmes socialistes. Ce dernier, trop court, rappelle bien que ces militantes ont dû lutter pour faire avancer les revendications féministes au sein d'un parti pour lequel ces revendications ont longtemps été secondaires. C'est d'ailleurs le principal reproche qu'on pourrait formuler à cet ouvrage. Doté de plus de 170 entrées sur un volume de 250 pages en français (l'ouvrage est bilingue), il ne consacre

donc qu'une à deux pages à chacune d'entre elles. Cela l'empêche de développer de véritables analyses sur des thèmes importants, surtout pour un mouvement qui se débat depuis son origine avec des contradictions profondes: comment évoluer au sein d'un système politique et économique que l'on s'était juré d'abattre? Ces contradictions sont particulièrement aiguës en Suisse où le PSS exerce des responsabilités gouvernementales souvent minoritaires depuis un siècle au niveau cantonal et depuis 70 ans au niveau fédéral. Ne pas aborder de manière approfondie des questions fondamentales telles que le bilan de la participation gouvernementale ou de l'utilisation des outils de la démocratie directe, cela laisse la désagréable impression que l'on craint les réponses à ces questions. Pourtant, c'est en continuant à se confronter à ces questions, en assumant ses égarements et en tirant les bons enseignements que le PSS évitera de se perdre dans les limbes du social-libéralisme ou de la technocratie. Rosa Luxemburg le disait déjà il y a un siècle: «Il n'existe pas de schéma préalable, valable une fois pour toutes, pas de guide infaillible pour montrer [au prolétariat] les voies sur lesquelles il doit s'engager. Il n'a d'autre maître que l'expérience historique. Le chemin de croix de sa libération n'est pas pavé seulement de souffrances sans bornes, mais aussi d'erreurs innombrables. Son but, sa libération, il l'atteindra s'il sait tirer l'enseignement de ses propres erreurs.»

Julien Wicki

À lire: Collectif, *Une pensée unie – mais pas unique*, Zurich, Limmat Verlag, 2013.



LIVRES

Les soviets, plus l'électricité

Les auteurs de ce gros livre, aux sympathies socialistes, essaient de proposer une synthèse de l'histoire des sociétés humaines du point de vue de l'énergie. Ils offrent un survol utile du système énergétique contemporain, de ses conséquences sociales et écologiques. Durant plusieurs millénaires, les sociétés humaines ont utilisé des énergies organiques (bois, vent, animaux, travail humain, etc.). Mais depuis la révolution industrielle, les sociétés qui ont connu une croissance industrielle l'ont fait grâce à une dépendance à des énergies non renouvelables et polluantes. Ce système devient de plus en plus intenable. Il génère des inégalités immenses à l'échelle de la planète et conduit à des conflits pour s'assurer les ressources énergétiques nécessaires à la croissance capitaliste (impérialiste). En plus,

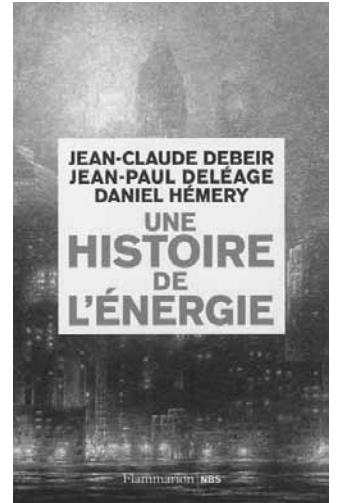
ces sources d'énergies ont un impact très négatif sur notre environnement. Quant à l'énergie nucléaire, elle n'est certainement pas la solution que les technocrates vantent depuis un demi siècle, pour au moins trois raisons: trois catastrophes majeures en trente ans, une pollution diffuse et la gestion des déchets qui n'est pas réglée.

La conclusion examine des manières alternatives de produire et gérer l'énergie et se demande à quoi pourrait ressembler un socialisme écologique. L'expérience des régimes stalinien ne fournit pas un exemple pour une production rationnelle, juste et écologique d'énergie. Le futur devrait au contraire reposer sur une diminution de la consommation d'énergie, un meilleur partage de celle-ci à travers le monde et le développement d'énergies alternatives. Mais ce ne

sera possible qu'à condition de démocratiser la production. Démocratiser ne signifie pas nécessairement étatiser. Le rôle de l'État comme propriétaire des systèmes énergétiques a souvent été ambigu: que l'on pense à la promotion à outrance du nucléaire par l'État français! Comme l'écrivent les auteurs: «Désétatiser l'énergie ne signifie pas la privatiser, comme le veulent les tenants du libéralisme, mais la socialiser effectivement».

Romain Felli

À lire: Jean-Claude Debeir, Jean-Paul Deléage, Daniel Hémerly, Une Histoire de l'énergie. Les servitudes de la puissance, Paris, Flammarion, 2013.



PROCÉDURES

La révocation des élu·e·s

L'«affaire Legrix», qui a agité La Chaux-de-Fonds l'an passé, soulève quelques questions intéressantes quant aux possibilités de destitution des élu·e·s. En Suisse, on compte la plupart du temps sur la démission des personnes concernées.

On objecte généralement aux procédures de destitution par le parlement la légitimité de l'élection par le peuple, plus élevée que les opinions de parlementaires toujours suspects d'arrière-pensées politiques. Il existe pourtant une autre solution, que certaines communes et cantons suisses connaissent: la *révocation populaire*. Partant de la légitimité de l'élection par le peuple, cette procédure reconnaît que ce sont aussi les citoyen·ne·s qui doivent décider de la destitution d'un·e élu·e, et qui peuvent le faire sur des arguments politiques. L'exemple le plus fameux est celui de la Californie, où le gouverneur

peut être soumis à un *recall*, fonctionnant sur le modèle d'un référendum (récolte de signatures, puis vote de défiance contre la personne en fonction, et, le cas échéant, nouvelle élection).

Cette procédure a une longue histoire, étroitement associée à l'histoire des communautés démocratiques. On trouve des modèles de révocation à Athènes, dans les républiques italiennes du Moyen Âge, dans certains cantons suisses de l'Ancien Régime, mais aussi, plus près de nous, lors de la Commune de Paris et dans toutes les expériences de conseils ouvriers (la Bavière en 1919, la Hongrie en 1956, etc.). Le principe est simple: puisque la délégation de certaines tâches de nature exécutive est inévitable, il est nécessaire de contrôler aussi étroitement que possible ces délégué·e·s, et comme ces derniers sont responsables devant les citoyen·ne·s, c'est le

corps civique tout entier qui doit décider de leur sort.

L'élection proportionnelle complique les choses, puisqu'elle oblige à une révocation collective. Dans des cas particulièrement graves, comme celui de Jean-Charles Legrix, on conviendra que cette solution n'aurait sans doute pas été la plus mauvaise.

On s'inquiète parfois d'un usage exagéré de ce droit de révocation, mais il ne faut pas oublier que, s'il permet en effet de destituer un·e élu·e, ce vote peut aussi le ou la confirmer dans sa fonction. Comme le référendum, c'est donc un outil qui peut aussi bien affaiblir le pouvoir en place que le légitimer, et qui oblige donc à une utilisation prudente. On peut enfin à bon droit considérer que, dans un système de mandats longs et renouvelables, la révocation populaire constitue un contre-pouvoir intéressant.

Antoine Chollet

SITE INTERNET

Nouveautés

Une nouvelle rubrique «Bibliothèque» vient d'être inaugurée sur notre site internet. Elle met à votre disposition de nombreuses recensions de textes classiques ou de parutions récentes, toutes publiées dans *Pages de gauche*.

Les archives du journal ont par ailleurs été complétées: tous les numéros de *Pages de gauche* sont désormais consultables et téléchargeables en ligne.

Enfin, vous pourrez lire ce mois-ci sur notre site un article exclusif de Dan Gallin consacré la guerre civile en Autriche, en février 1934.

JAB

CH-1450 Sainte-Croix

Adresse de renvoi: Pages de gauche
Case postale 7126, 1002 Lausanne



Comment reprendre l'offensive après le 9 février?

GRAND DÉBAT

Judi 3 avril à 19h00

Université ouvrière de Genève (UOG)

Après le vote du 9 février, il est urgent d'analyser les résultats de ce vote et d'en débattre. Il s'agit de dépasser le dépit légitime pour le transformer en énergie en vue des prochaines échéances. Les batailles seront celles des conditions de travail, en général la protection des salarié·e·s et la lutte contre toute nouvelle érosion des droits des migrant·e·s. Le futur du projet européen en Suisse sera également abordé mais le focus sera surtout sur le 18 mai prochain et la votation pour l'introduction d'un salaire minimum en Suisse.

Ont déjà confirmé leur participation au débat: **Rebekka Wyler**, historienne, Conseillère municipale zurichoise, **Alessandro Pelizzari**, Secrétaire régional Unia Genève et Président de la CGAS. Ils seront accompagnés de deux autres intervenant·e·s encore à confirmer.

Modération: Dominique Hartmann, corédactrice en cheffe du journal *Le Courier*

Pour plus d'informations, merci de consulter www.pagesdegauche.ch